



Rapport de Gestion du Conseil d'Administration

Mai **2025**



Assemblée Générale ordinaire
du 06 mai 2024

Rapport de Gestion **du conseil d'administration**

Société Anonyme au capital de 282 965 300,00 Dirhams
Siège social : 38, Bd Ain Ifrane - Lot Alamia - Sidi Moumen - Casablanca
RC : 347 - Casablanca

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à vos statuts pour vous rendre compte de l'activité de votre société « **Des Boissons du Maroc** » au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, des résultats de cette activité, de ses perspectives d'évolution et pour vous soumettre les états financiers de synthèse de la Société et les états financiers consolidés de cet exercice ainsi que l'affectation du résultat.

Les Commissaires aux comptes de la Société vous donneront dans leurs rapports, toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Il vous sera également soumis à votre approbation les autres points présentés dans l'ordre du jour.

Rapport
de Gestion
du Conseil d'Administration
Mai 2025

I - ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ECONOMIQUE

A - Contexte économique général

En 2024, l'économie marocaine a affiché une croissance annuelle de 3 %, impactée par une baisse notable de la production agricole, principalement due à une sécheresse persistante ayant affecté le produit intérieur brut (PIB). Cette contraction agricole a été partiellement compensée par la résilience d'autres secteurs clés tels que le tourisme, l'industrie, les exportations de produits manufacturés, et la production de phosphate, illustrant ainsi les progrès réalisés dans la diversification économique du Royaume.

Le secteur agricole, pilier historique de l'économie marocaine, a été particulièrement fragilisé par des conditions climatiques défavorables. La production céréalière a chuté de manière significative, passant de 55,1 millions de quintaux en 2023 à 31,2 millions en 2024, soit un recul de 43,4 %. Cette baisse a engendré une contraction de 5,3 % du PIB agricole, amplifiée par les effets en cascade de la sécheresse sur la consommation des ménages et l'emploi en milieu rural.

En 2024, le secteur touristique a poursuivi sa dynamique de reprise, enregistrant 17,4 millions de visiteurs et générant des recettes de 112 milliards de dirhams, soit une progression remarquable de 43 % par rapport à l'ère pré-COVID. Cette performance reflète l'adaptabilité du secteur aux tendances mondiales ainsi que la diversification de l'offre touristique marocaine, combinant patrimoine culturel, richesses naturelles et expériences authentiques.

Le Maroc continue de consolider sa position de leader régional en matière d'énergies renouvelables. En 2024, l'éolien représente 15,4 % du mix énergétique national et le solaire 5 %, soutenu par des projets structurants tels que les complexes de Noor, Tarfaya et Boujdour. En parallèle, le Maroc prépare activement l'avenir avec des investissements importants dans le secteur de l'hydrogène vert. Ces initiatives traduisent l'engagement du Royaume à atteindre ses objectifs ambitieux en matière de développement durable.

B - Indicateurs macroéconomiques

Selon le Haut-Commissariat au Plan, l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) a progressé de 0,9 % en 2024, avec un taux d'inflation sous-jacent de 2,4 %. Cette hausse, principalement attribuable aux secteurs du tourisme (+3,4 %), du logement et de l'énergie (+2,6 %), ainsi que des boissons alcoolisées et du tabac (+2,3 %), a exercé une pression sur le pouvoir d'achat. Des mesures gouvernementales ont été mises en œuvre pour soutenir les populations vulnérables, bien que les tensions inflationnistes persistent.

Le déficit budgétaire a été ramené à 3,9 % du PIB en 2024, contre 4,4 % en 2023, témoignant d'une gestion rigoureuse des finances publiques. La dette publique, stabilisée à 83,3 % du PIB, reflète tous les efforts déployés pour éviter une crise financière, notamment à travers des ajustements budgétaires et des réformes fiscales visant à optimiser la collecte des impôts.

C - Réformes fiscales

Depuis le 1er janvier 2024, la Taxe Intérieure de Consommation (TIC) sur les boissons alcoolisées a été fortement relevée : la TIC sur la bière est passée de 1 115 à 1 555 DH/HL et celle sur le vin de 850 à 1 150 DH/HL. Par ailleurs, le taux d'imposition des sociétés a été porté de 32 % à 33 % pour les entreprises réalisant un bénéfice net fiscal supérieur ou égal à 100 millions de DH, dans la perspective d'atteindre 35 % d'ici 2026.

II - ACTIVITE COMMERCIALE DU GROUPE

A titre préliminaire, il convient de préciser que le Groupe des Boissons du Maroc (le « **Groupe** ») consiste en la Société ainsi que ses filiales : Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc (« **SVCM** »), La Clé des Champs (« **CDC** »), MAROPAC, ASAO S.A.R.L. (« **ASAO** ») et Cépages Marocains Réunis (« **CMAR** »).

A - Performance commerciale de SBM

Au niveau des activités, l'année 2024 a été marquée par :

- **Activité Bière** : Les volumes de ventes affichent un recul de 5,5 % par rapport à 2023, affectés par l'arrêt de la commercialisation de la gamme Heineken (-124 875 HL) et une baisse des exportations (-12 145 HL). Cette diminution a été largement compensée par la croissance des marques historiques de la Société, avec un volume total de 91 534 HL (+13 %), porté par la performance exceptionnelle de la Flag Spéciale Gold (+96 %) et de la marque Casablanca (+35 %).
- **Activité Vin** : Les volumes (hors Nicolas) ont augmenté de 0,34 %, passant de 46 851 HL en 2023 à 47 010 HL en 2024. Si les exportations de vins marocains ont reculé de 13 % (22 042 HL en 2024 contre 25 270 HL en 2023), le marché domestique a enregistré une hausse de 16 % (+3 387 HL), soutenue par les performances de SBM avec une progression de 20% (+3 020 HL).
- **Activité Huile d'Olive** : Grâce à une campagne 2023/2024 favorable, les ventes ont bondi de 20%, passant de 6 871 HL à 8 231 HL. Cette croissance s'explique par une multiplication par cinq des volumes sur le marché local (4 960 HL), bien que les exportations aient diminué de 47 % (3 272 HL).
- **Réseau Nicolas** : L'espace a poursuivi son expansion avec l'ouverture historique de cinq nouveaux points de vente en 2024 (Essaouira, Bouskoura et trois magasins à Marrakech), s'ajoutant aux implantations de 2023 à Ain Diab et Mer Sultan. Cette stratégie renforce la présence du réseau Nicolas sur l'ensemble du Royaume et répond à une demande croissante pour des produits premium.
- **Innovation** : En octobre 2024, la réintroduction de la marque iconique de limonade « LA CIGOGNE », absente depuis 25 ans, a permis de commercialiser 7 526 HL, marquant une étape significative dans la diversification de l'offre de nos sociétés.

B - Investissements et durabilité

Au cours de l'année 2024, SBM a maintenu ses investissements pour la modernisation de ses infrastructures. Parmi les réalisations notables figurent l'achèvement de la station de traitement des eaux usées à Tit Mellil, l'automatisation de la salle de brassage, la mise à niveau des systèmes de production de froid et de gestion de l'eau, le renouvellement du parc d'emballages, ainsi que le maintien du programme de plantation de vignes et d'oliviers pour 2023-2025. Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue des standards de sécurité alimentaire et environnementale.

C - Effectifs

L'effectif du Groupe, personnels Intérimaires compris, à fin 2024, est de 990 personnes versus 979 en 2023.

D - Résultats financiers

Dans ce contexte, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 2 862 MDH sur l'année 2024. Il s'affiche en recul de 2,03% par rapport à l'année précédente, soit une diminution de 59 MDH.

Le résultat d'exploitation consolidé 2024 s'établit à 414 MDH, en retrait de 182,8 MDH.

Le résultat net part du Groupe s'affiche à 215 MDH, en diminution de 422 MDH par rapport à l'exercice précédent.

Pour rappel, en 2023, le Groupe vendait sa filiale Euro Africaine des Eaux (EAE) générant une plus-value de 209 MDH. De plus, lors de cette opération, SBM cédait son fonds de commerce Activité EAU ainsi que du matériel de transport pour une plus-value de plus de 62 MDH.

Aussi, il est à noter et tel que communiqué en novembre 2024, que SBM a fait l'objet, au cours de l'année 2024, d'un contrôle fiscal portant sur l'impôt sur les sociétés, la retenue à la source sur les produits d'actions, la taxe sur la valeur ajoutée, l'impôt sur les revenus et la Contribution Sociale de Solidarité. Ce contrôle a abouti à la signature d'un protocole d'accord avec la Direction Générale des Impôts pour un règlement global et définitif d'un montant de 76 MDH.

III – RÉSULTAT ET SITUATION FINANCIERE DU GROUPE

A - Tableau des filiales et titres de participations

Société	Capital Social (MDH)	Nombre de titres détenus par SBM	Taux de participation	Valeurs nettes au 31/12/2024 (MDH)
SVCM	117 354	762 877	65%	171 412
LA CLE DES CHAMPS	18 000	100 000	50%	10 000
MAROPAC	5 500	55 000	100%	4 715
ASAO	200	2 000	100%	0
CMAR	77 771	777 714	100%	197 200
TOTAL	218 825			383 326

B - Activités des filiales

Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc (SVCM)

(Valeurs en MDH)

Indicateurs	2023	Evolution en %	2024
Chiffre d'affaires HTVA	152,6	23,1%	187,8
Résultat d'exploitation	26,8	25,2%	33,6
Taux de marge opérationnelle	17,6%	+ 0,3 pts	17,9%
Résultat financier	0,3	<-100%	-0,4
Résultat non courant	0,5	<-100%	-0,8
Impôts sur les résultats	6,6	17,5%	7,8
Résultat net	21	17,4%	24,7

L'année 2024 a été marquée par une hausse de la production de vin de 31% qui s'est affichée à 20 093 HL contre 15 386 HL en 2023.

L'activité oléicole a enregistré une légère augmentation de sa production en 2024 qui a atteint 7 126 HL contre 6 242 HL l'année précédente, soit une hausse de +14%.

Sur le plan commercial, les ventes globales de vins ont atteint, au titre de l'année 2024, le volume de 41 680 HL contre 42 476 HL en 2023, en baisse de 796 HL, soit -2%. Cette tendance résulte principalement de la baisse des volumes vendus à l'export de 3 228 HL soit -13% vs 2023 partiellement compensée par la hausse du marché local de 2 432 HL soit +14% vs 2023.

Les ventes d'huile d'olive, au titre de l'année 2024, ont porté sur un volume global de 8 231 HL, en hausse de 18% par rapport à l'année précédente, pour l'équivalent de 1 360 HL. La croissance des ventes d'huile d'olive fait suite à la bonne disponibilité de la production et au développement du marché local (+4 117 HL).

Le chiffre d'affaires réalisé, au titre de l'année 2024, s'est affiché à 187,8 MDH contre 152,6 MDH en 2023, en hausse de 23% soit l'équivalent de 35,2 MDH. Cette performance s'explique principalement par :

- La hausse du chiffre d'affaires de l'Activité Vin pour 9,4 MDH, expliquée par l'impact favorable de l'effet prix de 11,8 MDH partiellement réduit par la baisse des volumes pour -2,3 MDH ;
- La hausse du chiffre d'affaires de l'Activité Huile d'Olive pour 25,8 MDH, expliquée par l'effet prix de vente pour 15,7 MDH et un effet volume positif de + 10,0 MDH.

Le résultat d'exploitation s'affiche, au terme de l'année 2024, à 33,6 MDH, en nette progression par rapport à 2023 de +6,8 MDH soit +25% sous l'effet principal de l'évolution de la marge brute.

Le résultat financier enregistre une baisse de -0,7 MDH.

Le résultat non courant s'affiche à -0,8 MDH contre + 0,5 MDH en 2023 ; principalement expliqué par les charges de restructuration enregistrées au cours de l'exercice 2024.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat net de la SVCM atteint, au terme de l'exercice 2024, le montant de 24,7 MDH contre 21 MDH en 2023, soit une progression de 3,7 MDH.

Les investissements réalisés, au cours de l'exercice 2024, ont atteint la somme de 0,2 MDH et correspondent à la mise à niveau de l'outil industriel.

Cépages Marocains Réunis (CMAR)

(Valeurs en MDH)

Indicateurs	2023	Evolution en %	2024
Chiffre d'affaires HTVA	55,5	-9%	50,6
Résultat d'exploitation	2,31	-290%	-4,4
Taux de marge opérationnelle	4%	-5,1 pts	-9%
Résultat financier	1,8	>100%	5,1
Résultat non courant	-24,8	>100%	1,7
Résultat net	-21,1	>100%	2,2

L'année 2024 a été marquée par une hausse sensible de la production de raisins de 12%. La récolte de raisins s'est affichée, pour l'année 2024, à 14 114 quintaux contre 12 626 quintaux en 2023.

L'activité Olives a enregistré, quant à elle, au cours de la période, une baisse de 19%, avec une production de 35 030 quintaux versus 43 320 quintaux de production en 2023.

Il est à noter que les prix de vente du raisin sont restés stables au cours de la période. Quant aux olives, leurs prix de vente ont enregistré une augmentation de 18% au cours de l'année 2024.

Les raisins ont ainsi été cédés au prix de 650 DH / quintal et les olives au prix de 1 300 DH / quintal pour la campagne 2024

En conséquence, le chiffre d'affaires hors TVA a atteint 50,6 MDH contre 55,5 MDH en 2023, soit une baisse de 4,9 MDH répartie entre + 1 MDH pour le chiffre d'affaires raisins et -3,9 MDH pour le chiffre d'affaires olive :

- La hausse du chiffre d'affaires de l'Activité « raisins » expliquée par l'impact favorable de l'effet volume pour 1 MDH ;
- La baisse du chiffre d'affaires de l'Activité « olives » expliquée par l'effet prix pour 3,9 MDH et un effet volume négatif de -9,8 MDH.

Le résultat d'exploitation 2024 s'affiche à -4,8 MDH versus 2,4 MDH l'année précédente.

Le résultat financier atteint 5,1 MDH en 2024 contre 1,8 MDH en 2023. Il enregistre les dividendes distribués par la filiale SVCM pour 6,6 MDH contre 3,3 MDH l'année précédente.

Le résultat non courant s'affiche à 1,7 MDH. Il s'explique par les moins-values sur cessions des immobilisations (-2 MDH à la suite des arrachages des vignes) mais aussi par les charges de restructuration nettes pour 2,7 MDH et par des repises de provision pour 6,6 MDH (provision pour restructuration et pour risques et charges).

Compte tenu de ce qui précède, le résultat net s'établit, au terme de l'exercice 2024, à 2,2 MDH en hausse de 23,3 MDH par rapport à 2023.

Le montant des investissements réalisés au titre de l'exercice 2024, s'élève à 2,1 MDH.

La Clé des Champs (CDC)

(Valeurs en MDH)

Indicateurs	2023	Evolution en %	2024
Chiffre d'affaires HTVA	150,2	4%	156,7
Résultat d'exploitation	2,9	-10%	2,6
Taux de marge opérationnelle	1,9%	-0,2 pts	1,7%
Résultat financier	0,8	>100%	0,0
Résultat non courant	-2,4	>100%	2,2
Résultat net	0,0	>100%	3,3

Le chiffre d'affaires hors TVA de la CDC est passé de 150,2 MDH en 2023 à 156,7 MDH en 2024 soit +6,5 MDH (+4%).

Il est à souligner que l'exercice 2024 a enregistré l'ouverture de cinq nouveaux magasins (3 à Marrakech, 1 à Essaouira et 1 à Bouskoura) portant ainsi le total du réseau NICOLAS au Maroc à vingt magasins.

Le résultat d'exploitation a enregistré un léger recul de 0,3 MDH, passant de 2,9 MDH à 2,6 MDH. Cette baisse est expliquée principalement par l'effet des ouvertures des nouveaux magasins et la nécessaire augmentation des charges fixes qui ont augmenté de 7 MDH (loyers, personnel, taxes, publicité, amortissements).

Le résultat net s'améliore fortement et s'établit, au terme de l'exercice 2024, à 3,3 MDH contre 0 MDH en 2023.

♦ **MAROPAC** : La société MAROPAC est en arrêt d'activité. Le résultat net, réalisé au terme de l'exercice 2024, est de 80 KDH.

♦ **ASAO** : La société ASAO est en arrêt d'activité. Son résultat net, réalisé au terme de l'exercice 2024, est de -10 KDH.

C - Résultats financiers consolidés

(Valeurs en MDH)

Indicateurs	2023	Evolution en %	2024
Chiffre d'affaires HTVA	2 921,8	-2,03%	2 862,6
Résultat d'exploitation	596,8	-30,63%	414,0
Taux de marge opérationnelle	20,43%	-6,0 pts	14,46%
Résultat financier	24,1	-66,51%	8,1
Résultat non courant	253,0	>-100%	-61,6
Résultat net	636,55	>-100%	216,25

Le chiffre d'affaires HTVA consolidé a enregistré une baisse de 2,03% pour l'équivalent de 59 MDH qui résulte principalement de :

- L'arrêt des ventes de l'activité EAU qui engendrait un chiffre d'affaires de 81,5 MDH en 2023 ;
- La baisse du chiffre d'affaires bière de 2,0% pour -49,9 MDH ;
- La hausse du chiffre d'affaires de l'activité Vins de 12,6% pour l'équivalent de 18,3 MDH ;
- La hausse des ventes d'Huiles d'Olives de 24,5 MDH soit une hausse de 61,0% par rapport à 2023 ;
- Le lancement de la boisson gazeuse « LA CIGOGNE » en octobre 2024 a permis de réaliser 8,6 MDH de chiffre d'affaires ;
- La croissance de l'activité Nicolas permet l'augmentation du chiffre d'affaires de 6,5 MDH soit 4,35% par rapport à 2023 ;
- Une hausse de la vente des produits accessoires de 14,2 MDH.

Le résultat d'exploitation évolue de 597MDH en 2023 à 414 MDH en 2024, en baisse de -30,6 % soit -183 MDH.

Les principaux éléments constitutifs de cette performance sont :

- ✓ La baisse de la marge brute de -265 MDH principalement due à l'activité Bière :
 - La baisse de l'activité Bière pour 147 MDH à la suite de la réorganisation stratégique du portefeuille de marques de SBM sans marques internationales ;
 - La diminution de l'export bière pour 12,4 MDH ;
 - L'effet de l'augmentation de la Taxe Intérieure de Consommation (TIC) (+35% sur les bières au 1er janvier 2024) répercutée aux consommateurs avec 3 mois de délais pour 37 MDH de charges additionnelles enregistrées sur le 1er semestre 2024 ;
 - L'arrêt de la commercialisation de l'eau dont la marge brute de 2023 était 23 MDH ;
 - La croissance de l'huile d'olive qui permet de dégager une marge supplémentaire de 4 MDH ;
 - L'augmentation de la marge vin de 12 MDH de plus que 2023.
- ✓ La baisse des frais fixes avec un effet positif de 27 MDH notamment sur :
 - L'arrêt des charges opérationnelles liées à l'activité Eau pour 30 MDH (loyers, charges de transport, honoraires etc.) ;
 - La baisse des charges de maintenance informatique pour 14 MDH ;
 - L'augmentation des charges de marketing pour soutenir le développement des marques propres pour 22 MDH ;
- ✓ La diminution des frais de personnel de 6 MDH qui passent de 187 MDH en 2023 à 181 MDH en 2024 (-3,2%), expliquée par la sortie de périmètre de l'activité de commercialisation de l'eau (-6 MDH), par la réorganisation de CMAR (-2 MDH), aux développements de la CDC (2 MDH) et des opérations de restructuration des effectifs déployées au sein de SBM.

- ✓ Les dotations et reprises aux provisions d'exploitation enregistrent une diminution de la charge de 48 MDH principalement due à une dotation sur stocks (références gamme Heineken) effectuée en 2023.

Le résultat financier est ramené de 24,1 MDH en 2023 à 8,1 MDH en 2024, expliqué par :

- Le changement de présentation des escomptes accordées à nos clients de charges externes en charges financières pour 8 MDH ;
- Le nettoyage en 2023 de certains passifs (passage en profit des pénalités de retard de paiements fournisseurs pour 4,8 MDH ;
- La baisse des produits de placement des excédents de trésorerie de CDC et de EAE (-2,2 MDH).

Le résultat non-courant enregistre, au terme de l'année 2024, un impact de -61 MDH principalement sur :

- Le contrôle fiscal pour -76,4 MDH pour la période de 2019 à 2023 ;
- La charge de cohésion sociale pour -35,5 MDH ;
- Les charges de restructuration versées en 2024 pour -10,7 MDH ;
- La dotation de provision pour le risque du contrôle social de CNSS pour -12 MDH ;
- La dotation sur provisions pour retraites (IAS 19) pour -7,4 MDH ;
- La reprise sur l'apurement du fonds de consignation pour un effet positif de +61,3 MDH ;
- La reprise sur provision pour le risque du contrôle fiscal pour +14 MDH.

Le résultat net consolidé global s'affiche ainsi, à la clôture de l'année 2024, à 216,2 MDH, soit une baisse de 420,4 MDH expliquée principalement par la réorganisation du portefeuille de marques (-147 M DH), par la vente de EAE (plus-value constatée en 2023 de 269 MDH) et le contrôle fiscal sur la période de 2019 à 2023 clôturé en 2024 pour un impact défavorable de 76 MDH.

Le résultat net part du Groupe suit la même tendance et s'affiche à 215,4 MDH contre 637,3 MDH en 2023.

D - Situation financière du Groupe

Les principaux indicateurs de la situation financière du Groupe se présentent comme suit :

(Valeurs en MDH)

	31/12/2023	Evolution en %	31/12/2024
Capitaux propres consolidés	1 779,9	-13,4%	1 540,9
Fonds de roulement	1 079,8	-20,7%	856,3
Besoins en fonds de roulement	132,8	91,4%	254,1
Trésorerie nette	947,1	-36,4%	602,2

E - États des autres valeurs mobilières détenues en portefeuille

La décomposition des valeurs mobilières de placements se présente comme suit :

(Valeurs en MDH)

Indicateurs	SICAV	Dépôts à termes
SBM	502	-
SVCM	58	-
LA CLE DES CHAMPS	8	-
MAROPAC	-	-
ASAO	-	-
CMAR	-	-
TOTAL GBM	567	-

IV - PROJET D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE SBM

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les états financiers de synthèse tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net d'un montant de 233 128 054,41 DH.

La réserve légale étant au plafond, nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 comme suit :

- Bénéfice net	233 128 054,41 DH
- Report à nouveau des exercices précédents	190 028 251,64 DH
- Bénéfice distribuable	423 156 306,05 DH
- Distribution d'un dividende de	282 965 300,00 DH
- Affectation au report à nouveau	140 191 006,05 DH

Si vous approuver ce projet d'affectation, il sera distribué à chacune des 2 829 653 actions composant le capital social de la Société, un dividende global brut de 282 965 300,00 DH soit 100 DH par action.

Le paiement sera effectué à partir du 18 juin 2025 et sera domicilié auprès de la Société Générale.

En conséquence de ces propositions le poste Report à nouveau sera ramené de 190 028 251,64 DH à 140 191 006,05 DH.

Nous vous demandons également de bien vouloir approuver les états de synthèses consolidés tel qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net global de 216 249 962,09 DH et un bénéfice net part du Groupe d'un montant de 215 357 027,99 DH.

Vos Commissaires aux Comptes vous présenteront, conformément aux dispositions statutaires, un rapport spécial sur les conventions règlementées approuvées précédemment. Nous vous demandons d'en approuver les termes et conclusions.

Nous vous demandons également de donner à vos actuels administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

V - INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

	Montant des fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Dettes échues de moins de 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus de 90 jours
31/12/2023	246 293 533,80	45 409 693,38	127 710 471,11	17 251 036,76	5 695 466,18	50 226 866,37
31/12/2023	293 637 689,50	194 321 489,69	4 000 070,30	1 371 543,90	86 135,16	93 858 450,45

VI - LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

M. Michel PALU

Président du Conseil d'Administration – SBM

Mandats	Marocaine d'Investissements et de Services – MDI ;
	La Clé des Champs – CDC ;
	Cépages Marocains Réunis – CMAR ;
	Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc – SVCM ;
	MAROPAC ;
	Société d'Exploitation de Verreries au Maroc – SEVAM ;

M. Jean-Claude PALU

Administrateur – SBM

Mandats	Marocaine d'Investissements et de Services – MDI ;
	La Clé des Champs – CDC ;
	Cépages Marocains Réunis – CMAR ;
	Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc – SVCM ;
	MAROPAC ;
	Société d'Exploitation de Verreries au Maroc – SEVAM ;

M. Gregory CLERC

Administrateur – SBM

Mandats	Marocaine d'Investissements et de Services – MDI ;
	La Clé des Champs – CDC (représentant permanent SBM) ;

M. Guy DE CLERCQ

Administrateur – SBM

Mandats	Marocaine d'Investissements et de Services – MDI ;
	La Clé des Champs – CDC ;

Mme Laurence DEQUATRE

Administrateur – SBM

Mandats	Aucun autre mandat au Maroc.
----------------	------------------------------

M. Mohammed Reza NOURI ESFANDIARI

Administrateur – SBM

Mandats	Aucun autre mandat au Maroc.
----------------	------------------------------

Société : MAROCAINE D'INVESTISSEMENTS ET DE SERVICES (MDI), Représentée par M. Sébastien YVES-MENAGER

Mandats de M. Sébastien YVES-MENAGER : Directeur Général – SBM	Marocaine d'Investissements et de Services – MDI ;
	La Clé des Champs – CDC ;
	Cépages Marocains Réunis – CMAR ;
	Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc – SVCM ;
	MAROPAC ;
	Société d'Exploitation de Verreries au Maroc – SEVAM ;
Mandats de MDI	Aucun autre mandat au Maroc.

Société : CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE (CIMR), Représentée par M. Hassan BOULAKNADAL

Mandats de M. Hassan BOULAKNADAL	Lesieur Cristal ;
	RAMICAL ;
	AKILAM ;
	LARBEL ;
	CIMR FONCIA ;
	Al Mada Venture CAP ;
	Atlas Hospitality Morocco ;
	COSUMAR ;
	Compagnie Minière de Touissit ;
	IMC ;
	SAPRESS ;
	Warak Press ;
	H Partners ;
	AFMA (représentant permanent CIMR) ;
	AL MADA HOLDING (représentant permanent CIMR) ;
	A6 Immobilier (représentant permanent CIMR) ;
	Banque Populaire (représentant permanent CIMR) ;
	Société des Boissons du Maroc (représentant permanent CIMR) ;
	CFG BANK (représentant permanent CIMR) ;
	EQDOM (représentant permanent CIMR) ;
	Lafarge Holcim Maroc (représentant permanent CIMR) ;
	RISMA (représentant permanent CIMR) ;
	Société de Sel de Mohammedia (représentant permanent CIMR) ;
	SOMED (représentant permanent CIMR) ;
	Am Invest Morocco (représentant permanent CIMR) ;
	SAPINO (représentant permanent CIMR) ;
	CENTURIS (représentant permanent CIMR) ;
	CIMR Invest'immobilier (représentant permanent CIMR) ;
CIMR Immo Premium SPI-RFA (représentant permanent CIMR) ;	
CDV PATRIMOINE (représentant permanent CIMR) ;	
CDV PROMOTION (représentant permanent CIMR) ;	
OPCI AVENIR PATRIMOINE SECURITE (représentant permanent CIMR) ;	
OPCI EDUCAPITAL (représentant permanent CIMR) ;	

Mandats de la CIMR	SONASID ;
	Lesieur Cristal ;
	Ciments du Maroc ;
	Jorf Fertilizers Company V ;
	IMC ;
	Tanger Med Zone ;
	RAMICAL ;
	Akwa Africa ;
	IMMORENTE ;
	Compagnie Minière de Touissit ;
	AFMA ;
	AL MADA HOLDING ;
	A6 Immobilier ;
	Banque Populaire ;
	Société des Boissons du Maroc ;
	CFG BANK ;
	EQDOM ;
	Lafarge Holcim Maroc ;
	RISMA ;
	Société de Sel de Mohammedia ;
	SOMED ;
	Am Invest Morocco ;
	SAPINO ;
	CENTURIS ;
	CIMR Invest'immo
CIMR Immo Premium SPI-RFA	
CDV PATRIMOINE	
CDV PROMOTION	
OPCI AVENIR PATRIMOINE SECURITE	
OPCI EDUCAPITAL	
CDV PROMOTION (représentant permanent CIMR)	
OPCI AVENIR PATRIMOINE SECURITE (représentant permanent CIMR)	
OPCI EDUCAPITAL (représentant permanent CIMR)	

Mme. Dayae OUDGHIRI KAOUACH

Administrateur indépendant – SBM

Mandats	Xlinks Morocco
	CIH BANK
	MUTANDIS
	ARADEI CAPITAL
	HIA
	ADM
	SONASID ;
	OPCI.

Mme. Nawal EL AIDAOU

Administrateur indépendant

Mandats	Aucun autre mandat au Maroc.
----------------	------------------------------

VII - EVENEMENTS IMPORTANTS ENTRE LE 31 DECEMBRE 2024 ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Nous vous informons qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

VIII- PREVISIONS POUR L'EXERCICE 2025

En 2025, les tensions géopolitiques en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique centrale devraient continuer de perturber les chaînes d'approvisionnement mondiales, entraînant une hausse des coûts des matières premières et du transport. Ces pressions se traduiront par une augmentation des coûts de production, susceptible d'impacter les prix à la consommation et, par conséquent, la rentabilité des entreprises.

À l'échelle nationale, les projections du Haut-Commissariat au Plan (HCP) et de la Banque Mondiale anticipent une croissance économique du Royaume du Maroc, respectivement de 3,5 % et 3,9 % pour l'exercice 2025. Cette progression repose notamment sur une augmentation de la valeur ajoutée du secteur primaire de 3,2 %, sous réserve d'une amélioration des conditions climatiques avec un régime pluviométrique plus favorable durant la saison hivernale.

Opportunités liées à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025

L'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations en 2025 constitue une opportunité stratégique pour SBM. Cet événement d'envergure internationale attirera un afflux significatif de visiteurs et de supporters, stimulant ainsi la demande pour les boissons, qu'elles soient locales ou internationales. La Société compte capitaliser sur cette visibilité accrue pour renforcer sa notoriété et dynamiser ses volumes de ventes.

Développement du portefeuille de marques

Le 13 septembre 2024, SBM a officialisé la signature d'un contrat pour la production et la commercialisation de produits sous licence de la marque Carlsberg. L'ajout de cette marque internationale emblématique au portefeuille de SBM s'inscrit dans une stratégie visant à enrichir l'offre, à valoriser ses marques nationales historiques et à proposer à l'ensemble de ses consommateurs des produits de prestige, consolidant ainsi sa position de leader sur le marché marocain.

Développement du réseau CDC

En 2025, CDC poursuivra son développement avec l'ouverture de plusieurs nouveaux magasins à travers le Maroc. Cette stratégie d'expansion vise à renforcer la présence territoriale du réseau, à répondre à la demande croissante pour des produits de qualité et à conquérir de nouveaux segments de marché. Ces implantations consolideront la position de Nicolas comme référence unique dans son secteur.

Innovation et optimisation opérationnelle

SBM maintiendra son engagement en faveur de l'innovation avec le lancement de nouveaux produits destinés à répondre aux attentes évolutives de ses consommateurs et à se démarquer dans un environnement concurrentiel. Parallèlement, des efforts soutenus seront déployés pour optimiser les processus internes, accroître la productivité et améliorer la qualité des opérations. Ces initiatives visent à garantir une expérience client optimale tout en renforçant son leadership dans l'industrie des boissons.

IX - INFORMATIONS DIVERSES

A - PERFORMANCES INDUSTRIELLES

1 - Activité brassicole

SBM TIT MELLIL	2023	2024	ÉVOLUTION
Brassage en HTL	684 759	587 682	-14,2%
Mise en bouteille HTL	851 299	804 598	-5,5%

La baisse de volume brassé est expliquée par un changement au niveau du process de production : l'augmentation de la densité du moût et la réduction de la taille des brassins.

La baisse de volume mis en bouteille de -5,5% soit **46 KHL** est principalement liée à l'effet volume vendu.

Faits marquants

L'année 2024 s'est distinguée par la mise en œuvre de projets majeurs visant à maintenir et renforcer la performance de l'outil industriel. Ces initiatives stratégiques ont permis de relever des défis importants tout en consolidant les bases nécessaires à une croissance durable et à une efficacité opérationnelle accrue :

Amélioration des process de fabrication et de qualité

Des projets ont été mis en place afin de moderniser et rationaliser le processus de production tout en garantissant la qualité des produits, une utilisation optimale des ressources et une meilleure compétitivité. L'automatisation de la salle de brassage, la réduction de taille des brassins et l'installation des oxymètres au niveau des lignes de soutirage ont permis un processus de production plus efficace, fiable et de qualité ; tout en réduisant les coûts.

La rapidité de l'analyse *Polymerase Chain Reaction* (PCR) évaluant la qualité microbiologique des produits permet une prise de décision instantanée et l'installation d'un système de raclage par obus, une meilleure maîtrise des purges de soutirage.

Efficacité énergétique

Dans une perspective stratégique de réduction des coûts énergétiques et de l'impact environnemental et tout en maintenant la fiabilisation des opérations industrielles, le démarrage de la Station de Traitement des Eaux usées (STEP) pour une gestion durable de l'eau et l'installation de nouveaux compresseurs pour réduire la consommation d'électricité ont été mis en place.

Excellence opérationnelle

Les taux de rendement en progression permettent d'accroître la productivité et d'optimiser l'utilisation des ressources.

De nombreuses actions ont été implémentées pour optimiser la performance des lignes de production :

- la modernisation et la mise à niveau des équipements ;
- les analyses approfondies des flux de production pour une meilleure synchronisation des étapes et réduire ainsi les temps d'arrêts ;
- la maintenance préventive renforcée (via les révisions annuelles) pour minimiser les pannes imprévues et garantir une meilleure continuité de production ;
- la formation et le renforcement des compétences des opérateurs et techniciens pour assurer une meilleure gestion des machines.

Veille technologique

Afin de garantir la compétitivité, l'innovation et la satisfaction des besoins clients, la direction industrielle, en collaboration étroite avec la direction commerciale et marketing et avec le support remarquable du groupe Castel (le « **Groupe Castel** »), reste en permanence en veille afin d'être capable d'agir rapidement aux fluctuations du marché et garantir la réduction du Time To Market.

A titre d'illustration, cette année a eu lieu le lancement de l'iconique boisson gazeuse LA CIGOGNE et le développement des projets CARLSBERG et ALCOMIX ; toujours en cours.

	2023	2024
Rendement des lignes de production	53%	55%
Ratio électricité à l'hl	11,24	11,49
Part du photovoltaïque dans le mix énergétique	13%	13%
Ratio eau à l'hl	4,18	4,31
Ratio vapeur à l'hl	0,98	1,06
Freinte Process	5,25%	5,88%

Le taux de rendement des lignes de production a été amélioré par l'optimisation des process de production notamment au travers de l'augmentation la taille des séries de production, en réduisant le nombre de SKU, en standardisant les fournitures de conditionnement (habillage auto-adhésif et bouchon pull-off). De plus, des investissements ont permis d'augmenter les rendements comme le changement des convoyeurs de la ligne boîte, l'installation de deux inspectrices sur la ligne boîtes et d'une dateuse sur la ligne verre.

La hausse des ratios électriques est principalement due à la baisse du volume produit, au démarrage de la STEP consommatrice d'électricité et à l'exploitation de la siroperie destinée à la production de la boisson gazeuse. Cependant, la consommation en valeur absolue est en baisse 9,7 M Kwh en 2023 à 9,4 M Kwh en 2024. Le nouveau compresseur d'air comprimé VCD consomme 30% de moins que les anciens compresseurs.

La quote-part du photovoltaïque dans le mix énergétique reste stable à 13%. Une baisse de production de la station photovoltaïque 832K Kwh en 2024 (845K Kwh en 2023) s'explique par une baisse des irradiations en 2024 de moins de 110 Kwh/M² par rapport à 2023 et la baisse de rendement naturel des panneaux de 1%.

Les ratios d'eau ont augmenté principalement en raison de la baisse du volume de production, du démarrage de la STEP et de la production de la boisson gazeuse composée à 93 % d'eau. Malgré cela, la consommation en valeur absolue a diminué, passant de 356 m³ en 2023 à 353 m³ en 2024.

Le ratio vapeur a augmenté, son principal composant étant le fuel : 2,4M L en 2024 par rapport à 2,0 ML en 2023. La chaudière Babcock étant vétuste, son rendement est en baisse. A noter que l'investissement dans une nouvelle chaudière Bosch avec économiseur est validé pour 2025.

Les différents changements de process de fabrication (changement des tailles de brassins entre autres), l'introduction d'un nouveau produit en phase de test et l'arrêt de certaines marques ont engendré une augmentation de la freinte process. Suivant les analyses de production, des contrôles sont mis en place afin de maintenir et surtout optimiser le niveau de freinte.

SBM maintient sa position de leader sur le marché grâce à une stratégie proactive basée sur une veille continue et une adaptation aux évolutions du secteur. En restant à l'écoute des tendances et des attentes des clients, nous anticipons les besoins du marché et intégrons des solutions innovantes pour préserver notre compétitivité.

Les efforts de la direction industrielle se traduisent par :

- La modernisation des équipements : investissements réguliers dans les technologies de pointe pour optimiser la production et garantir une qualité constante ;
- L'optimisation des processus : mise en œuvre d'approches d'amélioration continue pour accroître l'efficacité et réduire les coûts ;

- L'engagement en matière de durabilité : adoption de pratiques respectueuses de l'environnement pour répondre aux attentes sociétales et réglementaires ;
- La formation des équipes : renforcement des compétences des collaborateurs pour assurer une expertise à jour et une gestion performante.

Cette combinaison d'innovation, de veille stratégique et d'amélioration continue permet à SBM de répondre efficacement aux défis du marché et de conforter sa place parmi les acteurs de référence de l'industrie.

2 - Activité vinicole

Chiffres clés

CHAI MEKNES	2023	2024
Production Raisins (QTX)	10 775	12 107
ACHATS RAISINS PARTICULIERS	3 217	6 953
Production Vins (HL)	8 376	12 133
Coefficient de vinification	1,67	1,57
Superficie Exploitée Raisin (HA)	431	389
Production Vins (HL)/(HA)	15	20

CHAI BOULAOUANE	2023	2024
Production Raisins (QTX)	1 851	2 007
RAISINS PARTICULIERS	7 585	8 813
Production Vins (HL)	7 010	8 376
Coefficient de vinification	1,35	1,29
Superficie Exploitée Raisin (HA)	42	42
Production Vins (HL)/(HA)	33	37

RESSOURCES EXTERNES	2023	2024
Achats raisins	10 802	15 766
Achats vins import	10 512	22 979
Achats vins locaux	12 400	17 110

Des températures plus élevées accélèrent la maturation des raisins, ce qui peut déséquilibrer les niveaux de sucre, d'acidité et d'arômes dans le vin. Cela entraîne des vins plus alcooliques et moins équilibrés.

Aussi, le Maroc enregistre en 2024 une sixième année de sécheresse de suite. Les précipitations affichent un déficit important par rapport à la moyenne de la dernière décennie ; ce qui limite la disponibilité en eau pour la vigne. Cela affecte la croissance, la production et la qualité des raisins.

Enfin, le décalage des saisons augmente les risques de gelée au printemps, endommageant les jeunes bourgeons et réduisant les rendements.

3 - Activité oléicole

Chiffres clés

OLIVERAIE MEKNES	2023	2024
Production Olive (QTX)	60 602	12 825
Production HO (HL)	9 675	2 564
Rendement	15%	18%
Superficie Exploitée Olive (HA)	718	718
Production HO (HL)/(HA)	13	4

Une réduction de la production dans les vergers liée à la baisse de floraison et au manque de froid pendant l'hiver précédent, a été enregistrée. Les oliviers ont en effet besoin de 500 heures de froid par an pour entrer en dormance. Or, le climat s'est montré peu favorable cette dernière année, avec des températures trop chaudes lors de la phase sensible du débourrement.

Faits marquants

Les changements climatiques imposent l'élaboration d'un plan d'action pour maintenir la rentabilité :

- Restructuration du vignoble : arrachage des vieilles vignes improductives et replantage de cépages adaptés à la mécanisation ;
- Spécialisation des domaines : concentration sur une seule culture par domaine, soit la vigne, soit l'olivier, pour permettre de spécifier et rationaliser les pratiques et d'améliorer la maîtrise des coûts de production ;
- Modernisation du système d'irrigation et de fertilisation via l'automatisation des processus permettant une gestion plus précise et efficace de l'eau et des nutriments ;
- Connexion au réseau d'irrigation public (Barrage de M'dez) ;
- Lancement de nouvelles techniques Eco-agricole :
 - Essai de nouvelles variétés plus productives et plus résistantes au stress hydrique,
 - Test des techniques de paillage pour préserver l'humidité du sol et du filet d'ombrage pour atténuer l'effet des températures élevées sur la vigne,
 - Lancement de l'étude Mycophyto pour développer les enzymes du sol
- Restructuration des effectifs afin d'adapter les compétences et les effectifs aux nouveaux besoins de l'exploitation et réduire les coûts de la masse salariale.

B - TRAVAUX DU COMITE ETHIQUE

1 - Actions du Comité Ethique au cours de l'exercice 2024

Le Comité Ethique s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2024. Ces réunions avaient pour objectifs :

- ▶ Assurer la continuité du déploiement du programme de conformité ;
- ▶ Assurer le suivi des plans d'actions liés aux risques de conformité identifiés lors de l'exercice de cartographie des risques ;
- ▶ Suivi du plan de communication du dispositif de conformité du Groupe et du Code de Conduite ;
- ▶ Suivi et actualisation du plan de formation des salariés en fonction de leur exposition ;
- ▶ Faire un point sur les signalements reçus et traités et s'aligner sur les actions à entreprendre ;
- ▶ Compléter et valider le reporting conformité soumis au Comité Ethique Pôle Groupe tous les semestres ;
- ▶ Planifier les événements conformité afin de faire adhérer d'avantage les salariés à la culture et au programme conformité du Groupe Castel.

2 - Objectifs du Comité Ethique pour l'exercice 2025

- ▶ Continuer à faire connaître et adhérer les collaborateurs au programme conformité du Groupe ;
- ▶ Évaluer l'efficacité du programme de conformité et le faire évoluer en fonction du besoin ;
- ▶ Continuer à promouvoir une culture organisationnelle qui encourage la conduite éthique et l'engagement envers la conformité ;
- ▶ Sensibiliser les collaborateurs au nouveau code de conduite lancé par le Groupe Castel en 2025, notamment aux nouvelles thématiques abordées par ce code ;
- ▶ Améliorer une culture de prise de parole et encourager les collaborateurs à se rapprocher des référents éthiques et/ou utiliser la plateforme de signalement pour chaque comportement ou incident susceptible de constituer une violation au code de conduite.

C - TRAVAUX EN MATIERE DE RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)

En 2024, SBM a consolidé son engagement en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale à travers des initiatives structurantes et impactantes. Nos efforts constants en matière d'éthique, d'environnement et de responsabilité sociale ont été couronnés par le renouvellement du Label RSE de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM). Ce label, attribué par la CGEM, reconnaît les entreprises qui intègrent les principes de la responsabilité sociétale dans leur stratégie et leur gestion, conformément aux exigences de la norme ISO 26000. Cette reconnaissance vient confirmer notre engagement continu à intégrer les meilleures pratiques en matière de RSE et à jouer un rôle actif dans le développement durable du pays.

FINALISATION DU PLAN DE VIGILANCE

Lancé en 2022, le Plan de Vigilance a été achevé en 2024 avec la mise en œuvre de 19 actions concrètes visant à renforcer la responsabilité sociétale et environnementale de SBM. Parmi les actions réalisées :

- ▶ Démarrage des audits fournisseurs : SBM a lancé un programme d'audit visant à évaluer la conformité des pratiques de ses fournisseurs aux exigences éthiques, sociales et environnementales du Groupe Castel.
- ▶ Sensibilisation des fournisseurs sur le travail des enfants et/ou forcé : Des sessions de sensibilisation ont été organisées afin de prévenir toute forme de travail des enfants ou de travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement.
- ▶ Lancement d'une capsule vidéo de sensibilisation contre le harcèlement moral et/ou sexuel : Afin de promouvoir un environnement de travail respectueux et inclusif, une capsule vidéo a été diffusée auprès de l'ensemble des collaborateurs, accompagnée de la publication d'affiches de sensibilisation au sein des locaux.
- ▶ Finalisation du traçage des passages piétons : Des améliorations ont été apportées aux infrastructures internes pour renforcer la sécurité des déplacements au sein des sites de production.
- ▶ Affichage et signalisation de sécurité : SBM a renforcé son dispositif de prévention en affichant les statistiques des accidents du travail et en déployant une signalisation renforcée sur l'ensemble de ses sites.
- ▶ Gestion des déchets industriels : Des mesures ont été mises en place pour optimiser la gestion et le traitement des déchets industriels, dans une logique d'économie circulaire et de réduction de l'empreinte environnementale, en mettant en place un parc dédié en collaboration avec SUEZ.

AUDIT RSE ET AMELIORATION DU REPORTING ESG

En 2024, SBM et SEVAM ont été soumises à un audit RSE réalisé par le cabinet PwC portant sur les données Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) reportées par la Société. Cet audit a permis d'évaluer la fiabilité et la conformité de nos données ESG aux standards internationaux, tout en identifiant des pistes d'amélioration pour renforcer notre transparence et notre engagement RSE.

En réponse aux recommandations issues de cet audit, SBM a mis en place l'outil Tennaxia, conformément aux directives du Groupe Castel, afin d'améliorer la collecte et l'analyse des données ESG. Ce nouvel outil permet une meilleure fiabilité des indicateurs et un reporting plus précis et dans les délais impartis. Afin d'assurer une transition efficace, des formations ont été dispensées aux contributeurs et valideurs au sein de nos filiales marocaines.

PROJET DE RENOVATION DES ECOLES A AL HAOUZ

Dans le cadre de notre engagement sociétal, SBM a lancé en 2024 un projet de rénovation de quatre écoles dans la région d'Al Haouz, en réponse au séisme qui a frappé cette région. Réalisé en collaboration avec SOS Villages Maroc, ce projet, toujours en cours, vise à offrir un environnement scolaire plus sécurisé et mieux équipé aux élèves, contribuant ainsi à leur réussite académique et à leur bien-être.

DEMARRAGE DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES (STEP)

Un des faits marquants de 2024 est le démarrage effectif de la Station de Traitement des Eaux Usées (STEP), une avancée majeure dans notre gestion durable des ressources en eau. La STEP permet de traiter efficacement les eaux usées issues de notre activité de production, avec une capacité de traitement allant jusqu'à 2 400 m³ par jour. Un projet complémentaire est actuellement en cours, visant à mettre à disposition les eaux traitées (conformes aux normes de rejet au Maroc) à la commune pour l'irrigation des espaces verts. Cette initiative illustre notre volonté d'optimiser l'utilisation des ressources en eau et de contribuer à une gestion plus durable de l'environnement.

INITIATIVES EN FAVEUR DE L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

En partenariat avec l'école de deuxième chance, SBM a clôturé l'année scolaire 2024 en offrant des stages à 10 jeunes au sein de SBM et de SEVAM, leur permettant d'acquérir une première expérience professionnelle et de renforcer leurs compétences. De plus, nous avons recruté un jeune issu de cette formation en tant qu'employé au sein de SBM, confirmant ainsi notre engagement à favoriser l'intégration des jeunes en difficulté dans le monde du travail.

OBJECTIFS POUR L'EXERCICE 2025

L'année 2025 marque le début de la mise en œuvre de la stratégie RSE 2025-2030, intitulée «**Brassons un futur durable**». Cette nouvelle feuille de route repose sur quatre piliers majeurs :

1. **Climat & Énergie** : réduction de l'empreinte carbone en augmentant la part des énergies renouvelables, en valorisant les gaz issus de la STEP et en optimisant notre logistique.
2. **Ressources & Économie circulaire** : optimisation de la consommation d'eau, réduction des déchets et amélioration du recyclage des emballages.
3. **Communauté & Innovation sociale** : renforcement de l'inclusion et amélioration des conditions de travail pour les collaborateurs.
4. **Consommer Responsable** : sensibilisation aux comportements responsables et introduction de produits adaptés aux nouvelles attentes des consommateurs.

Avec cette nouvelle stratégie, SBM réaffirme son engagement à conjuguer performance économique et responsabilité sociétale, en apportant des réponses durables aux défis environnementaux et sociaux. À travers des actions concrètes et mesurables, nous visons à minimiser notre empreinte écologique, à renforcer notre impact positif sur les communautés locales et à promouvoir une culture de développement durable au sein de l'entreprise. Ce plan stratégique reflète notre volonté d'innover, d'investir dans des solutions respectueuses de l'environnement et d'impliquer l'ensemble de nos parties prenantes dans cette transition vers un avenir plus durable.

X - AUTRES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

Le mandat d'Administrateur de la Marocaine d'Investissements et de Services (MDI) venant à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale, nous vous proposons de le renouveler pour une nouvelle période de trois (3) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

APPROBATION ET ADOPTION DU CODE DE CONDUITE REVISE

Nous vous informons que le nouveau code de conduite (le « Code de Conduite Révisé ») vient d'être finalisé par le Comité Ethique du Groupe Castel et vise à rajeunir le code de conduite qui datait de 2018. Le Code de Conduite Révisé vise à transmettre à l'ensemble des collaborateurs de la Société les règles de conduite à suivre dans le cadre de leurs activités professionnelles afin que chacun d'entre eux puisse quotidiennement participer à leur respect.

Deux principaux points ont été ajoutés par rapport à la version de 2018 :

- les problèmes liés au financement du terrorisme, et
- le problème des sanctions internationales.

Nous vous précisons qu'une fois approuvé, le Code de Conduite Révisé sera publié sur le site internet de la Société.



Conformément aux dispositions de la loi 17-95 relative aux Sociétés anonymes vos Commissaires aux Comptes vont vous présenter leur rapport spécial au titre de l'exercice 2024. Vous aurez à approuver les termes et conclusions de ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées, en ce compris celles conclues au cours de l'exercice 2024, à savoir :

- ▶ le contrat de coopération commerciale et logistique conclu entre la Société et la société La Clé des Champs (CDC) et dûment autorisé par le Conseil d'Administration du 26 mars 2024 ;
- ▶ le contrat de bail commercial conclu entre la Société et la société La Clé des Champs (CDC) et dûment autorisé par le Conseil d'Administration du 27 septembre 2024 ;
- ▶ la convention relative à l'adhésion, à compter de l'exercice 2024, de la société SEVAM à la convention de gestion de trésorerie intragroupe datant du 21 juin 2021 dûment autorisé par le Conseil d'Administration du 12 décembre 2023 ;
- ▶ le contrat de licence de la marque BOOSTER conclu entre la Société et la société Beverage Trade Mark (BTM) et dûment autorisé par le Conseil d'Administration du 12 décembre 2023 ;
- ▶ le contrat de licence de la marque DOPPEL conclu entre la Société et BTM et dûment autorisé par le Conseil d'Administration du 12 décembre 2023 ;
- ▶ le contrat de licence de la marque BAVAROISE conclu entre la Société et BTM et dûment autorisé par le Conseil d'Administration du 12 décembre 2023.

Vous aurez également à ratifier le contrat de bail commercial liant la Société à CDC, qui n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable du conseil d'administration en raison de son caractère urgent.



Nous vous demandons également de donner à vos administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.



Les documents prévus par la loi ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société dans les délais légaux.

Le Conseil d'Administration remercie tout le personnel de la Société pour son travail, sa motivation et son dévouement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

